

Participations et délégations de la fonction du Président d'Ayent.

Suite des débats et bruits de campagne.

Certains me reprochent mon manque de leadership... ...mais me reprochent en même temps d'attribuer, **en leader et de façon dictatoriale**, la gestion de la poste à Anzère tourisme SA!

J'ai participé à la décision dans le cadre du Conseil d'administration (CA) d'Anzère tourisme SA et sur recommandation de la Poste car les locaux proposés par un privé ne correspondaient pas à leurs exigences. La Poste est un service public : quel commerce, mieux qu'Anzère Tourisme SA, peut garantir la pérennité de ce service 7 jours sur 7 et 365 jours par année ?

"Il siège dans trop de CA pour représenter la commune à l'extérieur." Paradoxe ou ineptie : comment représenter la commune à l'extérieur sans y siéger ! Voyons plutôt.

Télé-Anzère : Les Présidents d'Arbaz, Grimisuat, Savièse et Icogne siègent au CA, et celui d'Ayent ne devrait pas siéger alors que la commune détient 36% du capital ? A Télé-Anzère, je fais partie du Comex (comité exécutif), dont sont membres, le Président du CA, le Président d'Arbaz, le Président d'Ayent et le directeur sans droit de vote.

"La représentation par le Président de commune à Télé-Anzère ne doit pas être de droit". Cette réalité découle d'une décision de Conseil, jamais remise en cause. C'est le cas depuis que la commune est actionnaire, dans les années 90.

Spa-Wellness SA : La commune est représentée par Nicole Jollien et moi-même. Il existe un comité exécutif et, bien que la commune soit pratiquement majoritaire, les politiques n'en font pas partie.

Anzère Tourisme SA : Je représente la part de Télé-Anzère, tout simplement parce que, lors de la création de la société cet automne, la démission du président du CA était connue et la nomination du successeur pas effective. Dès le renouvellement du comité, en principe, le Président de commune n'y siègera plus. La commune devrait être représentée par le conseiller en charge du tourisme.

Home les Crêtes : Membre du conseil de fondation (une personne par parti, donc 3 représentants d'Ayent, le Président d'Arbaz et un membre, la Présidente de Grimisuat et 2 membres). La direction étant assurée par un comité ad hoc, où la commune est représentée par la conseillère en charge du social. Avec la crise du home, le reproche est fait à la commune d'Ayent, particulièrement à son Président, de n'y être pas assez impliquée vu qu'elle détient le 52%!

Triage forestier : Etant président de la bourgeoisie, de fait, je siège dans cette association. La présidence du comité est assurée par tournus, durant cette législature, c'est la commune de Savièse qui en assume la tâche. Il s'agit de 3 à 4 séances par année.

AV0 : Fondation Anzère Village (soit place du village et parkings souterrains). La commune est partenaire, il n'y a pas d'obligation à ce que ce soit le Président qui y siège.

APea (Autorité de protection de l'adulte et de l'enfant intercommunale Ayent-Arbaz-Grimisuat-Savièse) : Cette institution remplace la chambre pupillaire depuis le 1er janvier 2012. Obligation de créer des entités avec un bassin de plus de 14'000 habitants et gestion par des professionnels. La convention a été dénoncée par Savièse au 31 décembre 2016. Dès le 1^{er} janvier 2017, nous rejoignons l'APea de Sion. A la suite d'une récusation obligatoire de la conseillère en place, j'ai repris la place étant entendu qu'aucun conseiller n'a accepté de reprendre cette charge.

UTO (Usine de traitement des ordures) : Le CA de cette société, composée de plus de 39 communes, est représenté par les Présidents de commune, sauf la commune de Sierre et de Sion dont les

Présidents assument la présidence par tournus entre le CA et Comex. Sont membres, les Présidents de Vétroz, Arbaz, Icoigne, Ayent, et 2 représentants des communes de Sion et Sierre. La représentation des communes dans ces entités est réglée par la conférence des Présidents des 4 districts du centre, soit l'ARS (Association Région de Sion). Idem pour la représentation à l'ESR - Association de l'hôpital de Gravelone. Par déclinaison, la société Valpellets SA, dont l'UTO est actionnaire à 50%, est représentée par les membres du CA de l'UTO. L'autre 50% étant détenu par les FMV (Forces motrices valaisannes). Par tournus, le Président d'Ayent se retrouve ainsi Président de Valpellets. L'UTO, dans sa fonction de traitement des déchets verts et gastro, participe à 51% au capital action de Gazel SA, usine de méthanisation basée à Vétroz. Société dont j'ai refusé de faire partie lors de sa création, ayant laissé ma place de représentation du district d'Hérens à M. Bernard Bruttin, Président de Mont Noble, qui, par ses connaissances financières, a grandement contribué à la constitution réussie de cette société. L'UTO se retrouve aussi impliquée à la création du chauffage à distance en tant que fournisseur de chaleur. Objectif : chauffer la zone hôpital, la SUVA et la ville partiellement.

ACC (Association des communes concédantes) : Avant et pendant l'élaboration de la nouvelle loi sur l'énergie hydraulique, le comité s'est réuni régulièrement selon les besoins. Nombreux contacts avec le Conseiller d'Etat Cina, le service de l'énergie, la direction des FMV. Notre travail a été largement récompensé au vu du projet de loi déposé par le Département de l'énergie, projet qui sauvegarde les intérêts d'une commune concédante comme Ayent. Cette association se retrouve en stand-by jusqu'à l'acceptation définitive de la loi par le Grand Conseil. Cette association m'a permis des contacts fréquents "avec l'extérieur", vules membres qui la compose : les Présidents Métrailler (Evolène), Dumas (Nendaz), Dumoulin et Rossier (Bagnes), May et Lugon Moulin (Finhaut), Dubuis (Savièse), Burgin (Zermatt), Squarratti (Gondo) et Schnyder (Steg).

Lienne SA (Société exploitante de Zeuzier) : Une invitation annuelle à l'AG, mais des contacts privilégiés avec les représentants des propriétaires que sont les BKW (Berne), la ville de Sion et IWB FMB (Bâle). Contacts qui m'ont permis de côtoyer notamment M. Jörg Schild, ancien conseiller d'Etat bâlois et actuel président de Swiss Olympic, ainsi que Mme Herzog, conseillère d'Etat bâloise. Grâce à ces contacts, ainsi que ceux des communes concédantes Icoigne et St Léonard, un prochain RDV est agendé comme entrée en matière en vue des retours de concessions. Le contenu de nos discussions à venir a déjà fait l'objet d'une information au Conseil communal. Vous comprendrez qu'en l'état, l'information publique s'arrête là.

Lienne Raspille SA : Société créée le 7 octobre 2016 et composée de 13 communes. 4 ans de travail pour concrétiser une SA appelée à gérer l'eau de la Lienne à la Raspille. Plus de 4 millions de m³ d'eau seront stockés dans le barrage du Rawyl par la Lienne SA. Des contacts avec une dizaine de représentants des communes du Haut-Plateau, de la Noble Contrée et de Chalais. La représentation de la commune y était dévolue au conseiller en charge des eaux. Comme ce dernier ne pouvait se libérer en matinée, c'est votre serviteur qui assumait la tâche. Pour info, le stockage de l'eau à Zeuzier rapportera au minimum 360'000 frs par année à la Lienne SA. Dès 2037, au retour des concessions, ce droit reviendra aux nouveaux propriétaires.

Conférence des Présidents du district d'Hérens et de Sion

La fonction de Président appelle aussi à participer aux AG de l'ARS, des régions du Centre et du valais romand, de l'ESR, de l'association VS des bourgeoisies.

AGGLO VS central et AGGLO Sion, la représentation des communes est assurée par les Présidents de commune.

- **Manque d'informations (à propos des activités de Télé-Anzère)**

Sachez alors que, tous les mois de la saison d'hiver et conformément aux exigences du CG, le Conseil communal reçoit les chiffres d'affaires, la liste des créanciers, la liste des 1^{ers} passages, le plan des liquidités. Que faire de plus ? Et depuis cet automne, un deuxième représentant de la commune y siègera suite à la demande du groupe PDC du Conseil général!

- **Si je ne suis pas Président, je ne siégerai pas au Conseil. On ne m'a pas élu pour former des apprentis !**

Oui cette phrase peut choquer, surtout que j'ai formé des apprentis durant toute ma vie d'entrepreneur, et défend également le système dual, y compris à la commune. Clairement ma présence au sein du Conseil pourrait être perturbatrice et contreproductive.

Un Président qui connaît ses dossiers serait un dictateur qui se mêle de tout ?

Un Président qui ne connaît pas ses dossiers est un incapable.

Au vu de ce qui précède, je vous laisse analyser les critiques qui me sont adressées, juger de la valeur de mon leadership, de ma représentation à l'extérieur, et faire votre choix en connaissance de cause. Dans toutes ces activités, les idées gauche – droite ne sont que peu présentes. Je me plierai à la décision populaire, tout en vous rappelant le plaisir que j'ai à servir notre collectivité pour le bien commun, sans privilèges.

Le prochain Président d'Ayent doit être le vôtre, celui du choix de la majorité des électeurs, élu pour ses qualités et son travail, et non pas seulement pour son appartenance partisane ou familiale, voire ses ambitions personnelles et professionnelles.

Aymon Marco, Président d'Ayent

Pour plus de renseignements et détails, invitation à toutes et tous aux soirées questions-réponses.

Vendredi 4 novembre dès 19h00 au café du Soleil.

Mardi 8 novembre dès 19h00 Black Horn Anzère Télécabine